

adskedoù **le mensuel de la ville de Lanester**

reflets

partager le pouvoir
d'agir

12. Renouveau de
la démocratie participative

8. Nouvel aménagement
à la médiathèque



18. Il y a 100 ans :
la der' des der



22. Spectacle
A capella à Vilar





Cabinet d'architecture Cécile Moga, Ivan Robin

6-7. Équipement culturel et de loisirs nouveau dans sa peau métallique et perforations du jardin




DR

20-21. Poêlée de légumes bio du jardin, sauce solidaire



10. Tarte fine à la semaine bleue et ses seniors créatifs et citoyens

 projet prenant en compte les problématiques de développement durable

 information relative à la vie associative

 les informations concernent parfois un quartier bien précis de notre ville

+ d'infos sur lanester.com



A. Picard

12-17. Noix de démocratie participative sur son lit de consultation numérique

4-5. agenda

Le tour de vos sorties en un clin d'œil

6-9. en ville

Équipement culturel et de Loisirs, réunion publique, salle Delaune salle des fêtes provisoire, nouveaux aménagements de la Médiathèque, nouveau musée des Fusco

10. générations

Semaine bleue, seniors créatifs et citoyens

11. images

12-17 reportage

Renouvellement des dispositifs de démocratie participative, la pourvoir d'agir

18. zoom

Exposition 14-18 dans le hall, la der des der

19-21. actions

Forum sur la création d'entreprise, Optim-ism paniers bio, locaux, solidaires et durables

22-24. bouger

Spectacle a capella à Jean Vilar, animation Numériquement vôtre à la médiathèque, club de Volley-ball

25. pratique

26-27. tribune

Mensuel édité par la Ville de Lanester
1 rue Louis Aragon - CS 20779
56607 Lanester Cedex
e-mail : reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 61

reflets
Directrice de la publication
Thérèse Thiéry

Responsable de la rédaction
Yvon Jégoudé

Rédactrice en chef
Valérie Roch

Journaliste
Clément Nignon

Ont collaboré à ce numéro
Claire Caminade, Guillaume Donias,
Agathe Trebern

Conception et mise en page
Dynamo +
Direction artistique : Denis Pichelin

Photo de couverture
D. Pascal

Impression
La Mouette communication
Tirage à 12 440 exemplaires

Dépôt légal : à parution

I.S.S.N 168-1217



Imprimé sur du papier certifié PEFC
(issu de forêts gérées durablement)



édito



Thérèse THIÉRY
maire de Lanester

un engagement citoyen

Depuis plus de 10 ans la municipalité s'est pleinement engagée dans une démarche de démocratie participative. Nous avons appris à travailler et à réfléchir ensemble pour construire une ville dans laquelle chacun trouve sa place. Au fil des années certains dispositifs se sont essouffés. D'autres pratiques liées au numérique ont émergé. Nous avons voulu tenir compte de ces évolutions en concertation avec celles et ceux qui se sont investis pour la démocratie locale lanestérienne.

Cet engagement inscrit dans notre Contrat de Mandature se traduit en actes dans la Charte de la Démocratie Participative votée par le Conseil Municipal le 25 septembre. Cette charte va donner un nouveau souffle à notre démocratie participative avec un ensemble de dispositifs complémentaires qui répondent à trois objectifs : favoriser le lien entre les élus et les habitants, permettre aux habitants de donner leur avis et développer le lien social entre les Lanestériens.

Je vous invite à en découvrir le contenu dans le reportage de ce reflet. Réunions thématiques, visites de quartiers, répondeur proximité, cycles de débats, Assemblées de Quartiers, numérique participatif... certains dispositifs seront ponctuels, d'autres s'inscriront dans le temps. À nous de les faire vivre et de les améliorer en nous appuyant sur l'observatoire de la démocratie participative.

Nous pourrons nous familiariser avec ces nouveaux formats dès le mois d'octobre avec le lancement des Assemblées de Quartier. J'espère vous y rencontrer nombreux pour améliorer notre cadre de vie et partager le pouvoir d'agir.

#.

re

médiathèque Elsa Triolet

NUMÉRIQUEMENT VÔTRE

(détails p. 23)



Exposition

Une expo de l'Espace des sciences de Rennes sur l'histoire de ces technologies qui ont bouleversé notre quotidien.

→ **Du 3 octobre au samedi 8 novembre - Hall d'exposition**
Inauguration vendredi 3 octobre à 17h

Ateliers Sessions de Wii-U

Une console de jeux dont la manette est équipée d'un écran tactile.

→ **Mercredis 8 octobre et 5 novembre - 15h à 17h**
Dès 6 ans Sur réservation

Ateliers "tablette numérique"

Animé par S. Leblanc, animateur multimédia au Cyberlan.
Venir avec sa tablette

- Applications lecture jeunesse

→ **Samedi 11 octobre 10h30 à 11h30 - Dès 8 ans**
Auditorium Tam-Tam

- Réalité augmentée

→ **Samedi 8 novembre 10h30 à 11h30 - Dès 8 ans**

Stage de montage vidéo sur 2 jours

Animé par A. Cochard de l'atelier d'arts plastiques

- Jour 1 : écriture du scénario et prises de vues pour le montage vidéo. *Venir avec ses figurines.*

→ **Mardi 21 octobre 10h-12h (Cyberlan) et 14h-17h (salle jeunesse)**

- Jour 2 : prises de vues et montage vidéo

→ **Mercredi 22 octobre 10h-12h et de 14h-17h (salle jeunesse)**
Dès 8 ans - sur réservation (limite de 12 places)

Atelier de montage d'un ordinateur

Animé par l'association DÉFIS. Démontage et explications du fonctionnement, sensibilisation aux problématiques environnementales, utilisation de logiciels libres, etc.

→ **Samedi 25 octobre 15h-17h**
Tout public - Sur réservation

Ateliers "Les P'tits Débrouillards"

"Electrobidouille" : découverte de l'électricité et de l'électronique, expériences et construction d'un objet électrique.

→ **Mardi 28 octobre - 15h à 17h**
Dès 6 ans - sur réservation

"Makey Makey" : transformation de différents objets en console de jeux vidéos

→ **Mercredi 29 octobre - 15h à 17h**
Dès 8 ans - Sur réservation

Atelier tablette numérique et réalité augmentée

Animé par Stéphane Leblanc, animateur multimédia au Cyberlan.
Venir avec sa tablette

→ **Samedi 8 novembre 10h30 à 11h30 - Dès 8 ans**

Animaték "Les mondes de Ralph"

De R. Moore, 2013 (97min)
Ralph, le méchant d'un jeu vidéo depuis 30 ans, décide de tout faire pour passer du bon côté de la barrière.

→ **Samedi 18 octobre à 15h**
Auditorium Tam-tam - Dès 6 ans
Sur réservation

Lecture et découverte Books & News

→ **Vendredi 10 octobre à 17h**
Mezzanine

Heure du conte

Spectacle de Cöldyne de Brocélaia : "le nez"

Nez tordu, nez crochu, nez pointu... Tout est bon dans le nez pour conter!!

→ **Mercredi 15 octobre à 17h**
Auditorium Tam-Tam - Dès 5 ans
Entrée libre

La boîte à lire

Lectures autour de la Grande Guerre. Classiques et relectures contemporaines sur la 1^{re} guerre mondiale.

→ **Vendredi 17 octobre à 17h30**
Auditorium Tam-Tam - Entrée libre

Rendez-vous des mangavores

→ **Vendredi 17 octobre à 17h**
Espace manga

Médiathèque Elsa Triolet
Rue Jean-Paul Sartre
02 97 89 00 70
mediatheque@ville-lanester.fr
www.mediathèque.ville-lanester.fr

Espace Jean Vilar

Chant Polyphonique Évasion "Frenté"

(détails p.22)

→ **Vendredi 10 octobre - 20h30**
Tarifs : 15 €, 12 €, 9 €, 5 €

Jeune public "Grat'moi la puce que j'ai dans l'Do"

Cie Minute Papillon

Et si on osait l'opéra pour les tous petits ? Un voyage musical et pictural incroyable qui ouvre la porte des arts avec poésie et d'humour, à partager en famille.

→ **Mardi 14 octobre (10h), mercredi 15 octobre (10h & 14h30)**
Dès 18 mois / 6 ans
durée : 40 mn - Tarif unique : 5 €

Théâtre d'objets "Un petit soldat de plomb"

Cie Arts et Couleurs

Dans leur laboratoire culinaire et fantaisiste, la femme au tablier et l'homme aux papiers pliés éminent, amusent, nous font monter en neige. Sous nos yeux, se prépare le festin incroyable d'un petit soldat de plomb aux incroyables mésaventures.

→ **Jeudi 16 octobre (19h), vendredi 17 octobre (20h30) - Spectacle familial - Attention : jauge limitée**
Tarifs : 15 €, 12 €, 9 €, 5 €

Cabaret Les 2moizelles de la chorale municipale de St-Benêt-la-Chipotte



Dévouées, Ludvine et Ségolène ont fondé la chorale municipale du village qui ne compte hélas que 2 adhérents : les 2 membres fondateurs...

Un duo charmant et touchant, quoique sarcastique et cynique.

→ **Du jeudi 6 au samedi 8 novembre 20h30 Attention : jauge limitée**
Tarifs : 12 €, 9 €, 8 €, 5 €

Espace Jean Vilar
Place Delaune
02 97 76 01 47
espace.jeanvilar@ville-lanester.fr

1



Animations Abadennoù

Opération "Lumière et vision"

Diagnostic gratuit de votre éclairage de voiture
Judi 2 et vendredi 3 octobre
 Place Delaune, 9h/12 et 14h/17h30
 (sauf jeudi 17h)

Troc et puces "enfance"

École St Joseph du Plessis
Dimanche 5 octobre
 Cour de l'école, 9h/17h

Forum "création d'entreprise"

(détails p.19)
Mardi 7 octobre
 Palais des Congrès (Lorient)

Braderie d'automne

Association des paroissiens
Samedi 11 (10h-18h), dimanche 12 au mercredi 15 octobre (10h-12h et 14h-18h)
 136, rue Jean Jaurès

Semaine Bleue

(détails p.10)
Du lundi 13 au samedi 25 octobre

Repas des anciens

Mercredi 15 octobre
 Parc des expositions

Buffet dansant

Avenir Cycliste Lanester 56
Samedi 18 octobre
 Salle Pierre François, 19h

Foire aux plantes

Fleurir Lanester
Dimanche 26 octobre
 Salle Delaune, 9h-17h

Salon de l'auto

Du 24 au 27 octobre
 Parc des expositions

Halloween

À la croisée des chemins
Vendredi 31 octobre
 Maison de quartier "Les Lavoirs", 16h30

Sport Sport

Celtik Jump

Concours national de saut d'obstacle indoor
Du vendredi 3 au dimanche 5 octobre
 Parc des expositions

Handball

- Lanester HB / Bordeaux (N1M)
Samedi 4 octobre
 Salle Jean Zay, 20h45
- Lanester HB / Saintes (N1M)
Samedi 8 novembre
 Salle Jean Zay, 20h45

Expositions Diskouezadegoù

Salon des artistes

Jusqu'au samedi 11 octobre
 Hall de l'hôtel de ville

La 1^{re} Guerre Mondiale

(détails p.18)
Du mercredi 15 octobre au jeudi 30 octobre
 Hall de l'Hôtel de Ville

Et aussi... Hag ivez...

Collecte de sang

Vendredi 3 octobre
 Maison du don, hôpital du Scorff

Réunion publique

(détails p. 6-7)
 Présentation de l'Équipement Culturel et de Loisirs
Mercredi 15 octobre
 Espace Jean Vilar, 18h30

Cérémonie du 1^{er} novembre

Samedi 1^{er} novembre
 Cimetière de Kervido (10h)

Vous souhaitez annoncer un événement? Formulaire en ligne sur

www.lanester.com

2

3

retour vers le

distro



Cabinet d'architecture Cécile Mogu, Ivan Robin

MERCREDI 15 OCTOBRE, 18H30
Réunion publique
Espace Jean Vilar - Ouvert à tous

À la veille d'une nouvelle étape vers le prochain Équipement Culturel et de Loisirs, élus et architecte vous proposent une réunion publique de présentation et d'échange autour du projet.

Une vue du bâtiment, en attendant son ouverture prévue en 2016.

Mercredi 15 octobre, élus et architecte dévoileront au public tous les détails de l'Équipement Culturel et de Loisirs : regard sur le parti pris architectural, aménagements extérieurs, visite sur plan, fonctionnement... Une présentation détaillée qui permettra de découvrir le projet dans sa globalité et de répondre aux interrogations de chacun, en attendant les premiers travaux de préparation du site courant octobre.

Situé en plein cœur du centre-ville, l'Équipement Culturel et de Loisirs, avec son architecture moderne et audacieuse, a pour ambition de devenir l'épicentre de la vie culturelle locale et le lieu de rassemblement de tous les Lanestériens. Un bâtiment au volume atypique dont les multiples faces métalliques recouvertes de perforations (une trame graphique conçue par l'architecte sur la base d'un dessin de deux artistes locales*) illustreront l'identité et la diversité des expressions.

futur

d'an amzer da zonet



(galas de danse, concert de l'harmonie municipale, etc.), conformément aux demandes issues de la concertation avec les associations. Une polyvalence qui ne se fera pas au détriment de la qualité, puisqu'une attention toute particulière est portée sur le matériel scénographique et l'acoustique.

Deux salles modulables de 150 m², aux accès indépendants et équipées de vidéoprojecteurs, seront également à disposition pour les activités de loisirs, réunions, conférences, etc. Ces espaces auront la possibilité de s'ouvrir sur le hall d'entrée pour offrir ainsi un vaste espace pouvant accueillir colloques et forums de grande envergure.

Proposez vos idées de nom !

Quel sera le nom de ce nouvel équipement qui participera à construire l'image de la ville et son rayonnement ? Jusqu'au 31 octobre, vous pouvez faire vos propositions de noms et participer à une grande consultation qui aboutira au choix définitif. Vous pouvez les déposer dans une des urnes à votre disposition (Médiathèque, hall de l'Hôtel de Ville), par courriel (choixdu-nom@ville-lanester.fr) ou directement sur www.lanester.com

* Marie-Elsa Batteux et Madeleen Dijkman

Vue intérieure

La salle de spectacles dotée d'une scène de 300 m² et d'une capacité de 500 places assises (ou 1500 debout selon les configurations) permettra d'accueillir confortablement spectacles professionnels de tous horizons artistiques (musique, théâtre, danse) et grandes formations locales

UNE NOUVELLE "SALLE DELAUNE" Un nouveau lieu, en remplacement de la salle des fêtes aujourd'hui déconstruite, est désormais à disposition des associations et des particuliers. Avec une surface de 300 m², ce nouvel espace sonorisé est prêt à accueillir vos réunions, lotos et repas dansants. Les danseurs y trouveront un parquet et une scène de 12 m², tandis qu'un système de chauffage et un toit en bâche "double peau" offriront toutes les conditions de confort nécessaire. Les usagers disposeront également d'un bar, d'eau chaude et de frigidaires, ainsi que de toilettes à l'extérieur. La location s'effectue suivant les mêmes modalités et tarifs que la salle des fêtes. Renseignements : 02 97 76 81 81.

Calendrier des manifestations

Les associations sont invitées à participer à la réunion de préparation du calendrier des événements prévus en 2015. Cette rencontre permet de programmer les initiatives locales et la mise à disposition des équipements municipaux. Les associations doivent communiquer leurs événements avant le lundi 27 octobre au Service Communication, rue Louis Aragon 56600 Lanester.

Réunion le samedi 8 novembre à 9h30 à l'Hôtel de ville.
Fiche téléchargeable et formulaire en ligne sur

www.lanester.com

Subventions aux associations

Associations, pensez à déposer vos dossiers de demande de subventions le 31 octobre au plus tard. Dossiers à retirer à l'accueil de l'Hôtel de Ville, au Point Information Jeunesse et sur www.lanester.com Renseignements au PIJ auprès d'Arnelle Apéré, référent associatif

L'esKale, 1 rue Louis Pergaud
02 97 76 30 29,
pij@ville-lanester.fr

Welcome !

L'association Jeunesse Études Voyages (JEV) recherche des familles qui souhaitent accueillir des jeunes étudiants étrangers (entre 15 et 18 ans) pour une durée de quelques semaines à quelques mois.

Renseignements :

M. Francis Le Ruyet
au 02 97 33 77 87
ou 06 89 01 27 44 ou par mail :
leruyetfrancis@yahoo.fr

espace de convivialité



A. Courjus

Le nouveau hall d'accueil a vite été adopté par le public.

Après deux mois de travaux la médiathèque Elsa Triolet ouvre ses portes sur un espace repensé où il fait bon vivre.

Espace aéré, couleurs claires, banque d'accueil accessible aux personnes à mobilité réduite, petits salons design et conviviaux, distributeur de boisson... l'objectif est de faire de la médiathèque un lieu mieux adapté aux nouvelles pratiques sociales et culturelles.

Plus convivial

Que l'on vienne pour feuilleter la presse, emprunter un livre, consulter Internet, assister à une animation, chacun doit pouvoir trouver

sa place. Inspiré du principe de "troisième lieu", les médiathèques d'aujourd'hui évoluent vers plus de convivialité "Des travaux de réflexion étaient nécessaires, nous en avons profité pour moderniser nos aménagements et apporter une touche plus contemporaine. Un coin presse et des espaces de convivialité ont été créés. Les publics bénéficient ainsi d'espaces mieux adaptés aux nouvelles pratiques" précise Patrick Daum, directeur de la structure. L'espace d'exposition devient modulable et sert de transition avec la salle adulte.

LE PRINCIPE DU "TROISIÈME LIEU" Le troisième lieu, se distingue du premier lieu (foyer), et du deuxième lieu (travail) : un espace neutre, propice à un échange, à la conversation et au partage de moments agréables avec les autres. Des zones silencieuses côtoient des espaces de travail informel, des salles dédiées à la réunion ou des cafés. Ce découpage spatial permet à plusieurs usages de cohabiter dans un même lieu marquant ainsi une rupture avec une vision élitiste de la culture.

Des cimaises et un éclairage spécifique multiplient les possibilités d'accrochage et de mise en valeur. "Le matériel informatique va être renouvelé, une nouvelle signalétique sera installée, nous étudions également la possibilité d'aménager la partie jardin. Les services techniques de la ville ont très largement contribué à ce réaménagement, en parfaite coopération avec notre équipe et les entreprises extérieures" ajoute le responsable.

Nouveautés et réorganisation

La création de nouveaux fonds ou la restructuration de certaines collections sont indispensables à l'évolution d'une médiathèque. À l'étage, un espace multimédia dédié aux enfants a été aménagé. Mobilier sur roulettes, présentoir accessible, lumière directe, tout est pensé pour éveiller l'intérêt des plus petits. En haut de l'escalier, près des mangas, un nouveau fonds de romans vient compléter l'offre pour ados. Certaines collections sont déplacées, la bande dessinée se situe maintenant au fond de la salle adulte, tandis que d'autres, comme la jeunesse, le roman ou le multimédia adoptent une présentation plus dynamique. Par ailleurs, pour faciliter l'utilisation de l'auditorium Tam-Tam en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, un sas vitré a été installé.

À partir du mois de novembre, le musée de tradition des fusiliers marins et des commandos investit un nouveau lieu et s'ouvre au public.

Au mois d'octobre, date anniversaire des cent ans de la bataille de Dixmude où les fusiliers marins s'illustrèrent en contrant l'avancée de l'armée allemande en Belgique, le musée des fusiliers marins va être transféré dans un bâtiment plus spacieux et surtout accessible à tous. Ce musée, discret comme les hommes qui l'animent, quitte l'ancienne amônerie de la base des fusiliers marins et commandos, devenue trop exiguë pour les collections du musée, pour s'installer dans le bâtiment de l'ancienne école des

apprentis de l'arsenal de Lorient située à l'entrée de la base.

Voyage au cœur des troupes embarquées

Le musée de tradition des fusiliers marins de Lanester est, avec celui de l'école navale à Lanvéoc-Poulmic, le seul musée de tradition de la Marine Nationale. Il abrite des collections retraçant l'histoire des fusiliers marins depuis les premières troupes royales, destinées au combat embarqué et créées en 1622 par Richelieu, jusqu'à l'époque actuelle. Le visiteur, en immersion,

traverse les époques et découvre la création de la spécialité de fusilier marin en 1856, l'épopée de la brigade Ronarc'h lors de la grande guerre, la création des commandos marine, l'engagement des fusiliers marins et commandos lors de la deuxième guerre mondiale, des conflits en Indochine et en Afrique du nord. Cette visite reflète bien l'esprit de cette spécialité forte d'honneur, de courage, de fierté et d'humilité.

Espace et expo

Le futur musée comprendra une vaste salle de 385 m², elle-même divisée en plusieurs espaces d'exposition, et en trois salles de 55 m². Il retracera l'histoire de la spécialité depuis sa création et l'engagement des fusiliers marins dans tous les conflits auxquels ils ont participé : siège de Paris en 1870, première et seconde guerre mondiale, Indochine, Algérie et conflits récents. Le musée permettra par ailleurs de proposer des expositions temporaires, telles que celle prévue en mai 2015 sur la libération de la poche de Lorient.

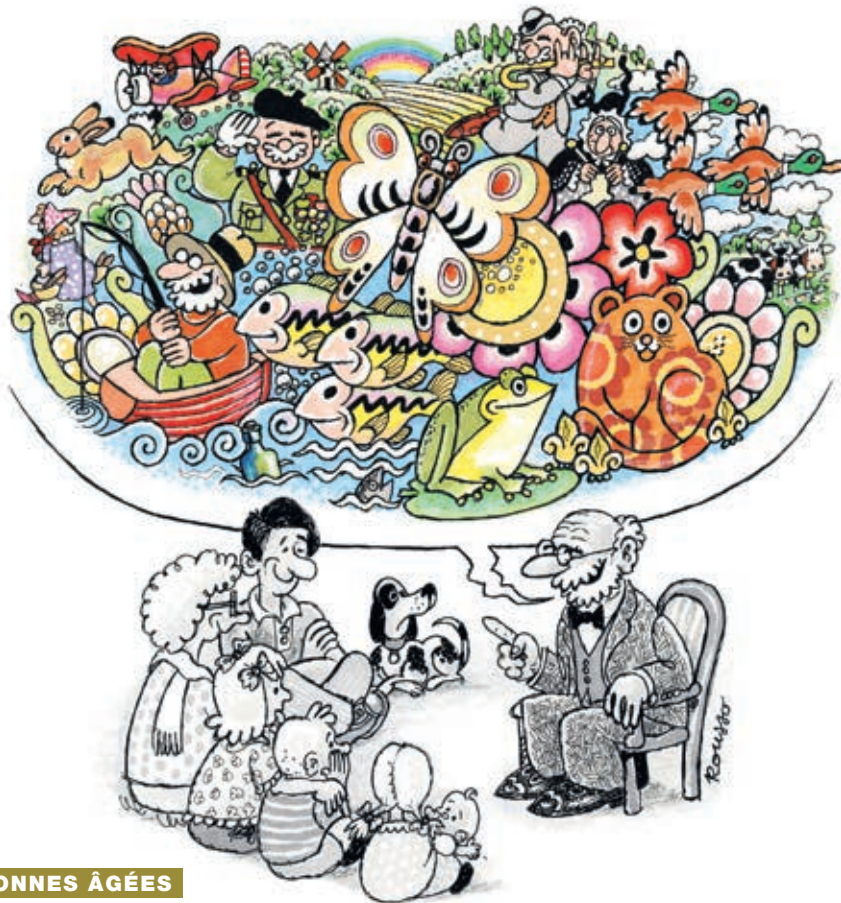
multiples contributions

La réalisation de ce projet a nécessité un très gros investissement individuel de la part de l'équipe de bénévoles qui assure le fonctionnement du musée depuis sa création. Des concours multiples tant militaires que civils ont contribué à la réussite de ce projet, notamment, le soutien technique des services de la Base de Défense et le partenariat établi avec les élèves chaudronniers du lycée technique Colbert pour la fabrication des grilles extérieures. Ce projet bénéficie notamment de la mission Centenaire ainsi que des nombreux soutiens individuels parmi lesquels celui amical du réalisateur et acteur Jacques Perrin, et ceux essentiels d'un ancien officier des forces navales françaises libres, monsieur Gérard Cauvin, et d'un ancien commando marine, monsieur Toehon-Ferdollet.

Ouvert le mercredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements : 02 97 12 65 38

l'Histoire des fusiliers marins et commandos





PERSONNES ÂGÉES

Du 11 au 24 octobre, Lanester participe à la Semaine bleue, un événement national dédié aux retraités et aux personnes âgées. Une semaine au programme riche et varié pour informer et sensibiliser sur leurs préoccupations, mais aussi sur leur contribution à la vie économique, sociale et culturelle.

une Semaine Bleue créative et citoyenne

Appréhender la vieillesse comme l'opportunité de mieux s'investir dans la vie sociale et non comme un déclin, voilà le message de la Semaine Bleue 2014, ayant pour thème "à tout âge : créatif et citoyen". Il faut dire que nombre de retraités s'impliquent dans la vie de la cité : garde des petits-enfants, pratique d'activités physiques et artistiques, engagement au sein d'associations... Au niveau national, seules 7 % des

personnes âgées sont "dépendantes". À Lanester, la Semaine Bleue sera inaugurée le samedi 11, à 11h, dans le salon d'honneur de la mairie. Parents, enfants, seniors, tout le monde est invité à découvrir le programme de la semaine, présenté par un clown, ainsi qu'un petit film sur un atelier chant intergénérationnel. De nombreuses initiatives sont proposées comme la conférence-débat animée notamment par un médecin-conseil de la Mutualité sociale

agricole (MSA) sur le thème "Vieillir en bonne santé" (mardi 14, à 14h30 à la salle Tam-Tam de la médiathèque). Cette conférence gratuite et ouverte à tous (dans la limite des places disponibles) sera suivie d'une présentation des ateliers du Bien vieillir qui visent à apprendre à mieux gérer sa santé et à acquérir de nouveaux réflexes utiles au quotidien. Sept ateliers d'une demi-journée sont prévus pour aborder des thèmes variés comme la nutrition, l'activité physique, le sommeil, le risque osseux...

Rire et rencontres intergénérationnelles

Pour cette semaine Bleue 2014, à Lanester, l'accent a été mis sur le partage et le lien intergénérationnel. Toute la semaine, des activités vont permettre la rencontre des enfants du Relais assistantes maternelles, des centres de loisirs de Saint-Niau (ils ont entre 6 et 11 ans) et de Penn Mané (âgés de 4-5 ans) avec les personnes âgées de plusieurs résidences de la ville. Ainsi, le lundi 13, les enfants du RAM viendront pousser la chansonnette avec les pensionnaires de la résidence Aragon. Mardi 21 et jeudi 23, petits et anciens vont, ensemble, fabriquer et déguster du pain, dans le four à pain de Saint-Niau. Mercredi 22 et vendredi 24, c'est autour d'une soupe maison que l'on se retrouve, entre générations, au centre de loisirs. L'occasion pour les enfants de faire visiter leur univers aux seniors.

La Semaine Bleue est placée sous le signe de la joie de vivre. Le spectacle-conférence sur les bienfaits du rire sur la santé (de 14h30 à 16h30 au théâtre des 2 Rivières) en est la preuve. Proposé par l'association La Clownerie, ce spectacle gratuit explore la mécanique du burlesque au service d'un propos sérieux et scientifique et invite à une réflexion collective sur les effets du rire sur notre hygiène de vie.

Programme et renseignements au CCAS de Lanester (Hôtel de Ville). Tél. 02 97 76 81 98.

www.lanester.com

Lanester en images

Déconstruction
de la salle des fêtes :
place au chantier de
l'Équipement Culturel
et de Loisirs



Journée sans voiture,
véhicules électriques
et musique électro...



Le 25 septembre dernier, le conseil municipal a adopté une charte de la démocratie participative. L'objectif : moderniser et simplifier les modalités de participation pour que chaque Lanestérien puisse faire entendre sa voix.

F. Determin

partager le pouvoir

Q



Le nettoyage de printemps : une initiative citoyenne de collecte de déchets.

RENOUVELLEMENT DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Depuis le 15 septembre et jusqu'au 31 octobre, tous les Lanestériens sont invités à proposer un nom pour le futur Équipement Culturel et de Loisirs (ECL). Cette décision de faire appel à la population pour choisir le nom d'un édifice aussi important que l'ECL n'est pas anodine et s'inscrit dans une volonté politique d'associer les habitants aux projets qui les concernent.

Tradition lanestérienne

Il faut dire que la participation des citoyens à la vie de la cité fait partie de l'ADN de la ville. Depuis 2002, la démocratie participative est au cœur de l'action municipale et de nombreux dispositifs se sont développés pour permettre aux habitants de s'exprimer : conseils de quartier, assises de la citoyenneté, conseil municipal des enfants, réunions publiques...

Érigé à nouveau comme un axe prioritaire du nouveau contrat de mandature, l'exercice de la démocratie participative nécessite cependant quelques ajustements pour s'adapter aux besoins actuels des habitants. Dans cette optique, le conseil municipal du 25 septembre dernier a adopté une charte de la

démocratie participative qui fixe les nouvelles modalités de participation des habitants dans le processus de décision.

Des principes forts

À l'instar de ce qui a pu être réalisé jusqu'à aujourd'hui, la charte définit la démocratie participative comme un moyen de partager et de créer ensemble la ville. Elle doit permettre un échange constructif entre les citoyens et les élus pour aboutir à de meilleures décisions publiques. L'objectif de cette charte est que chaque Lanestérien puisse, s'il le souhaite, donner son avis ou faire remonter ses demandes et ses besoins. Il s'agit là de développer un véritable "pouvoir d'agir". La démocratie participative doit donc être vécue comme un complément de la démocratie électorale. Les élus ont le pouvoir d'arbitrage mais consultent et écoutent les habitants afin de prendre les meilleures décisions pour construire une ville où chacun trouve sa place.

Renseignements :
Service citoyenneté au 02 97 76 81 15
ou citoyennete@ville-lanester.fr

Charte de la démocratie participative disponible sur

www.lanester.com

agir

participer ? oui, mais comment ?

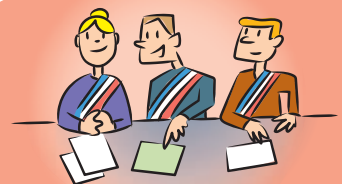
Vous souhaitez faire remonter une demande, vous investir pour votre quartier, solliciter un élu ou donner votre avis sur un thème précis... La charte de la démocratie participative prévoit un ensemble de dispositifs pour vous permettre de participer à la vie de la cité.

Proximité

“Favoriser le lien entre les élus et les habitants et faire remonter les demandes relevant du quotidien”

- **Les assemblées de quartier** : Quatre assemblées de quartier sont créées sur la ville : Nord (liée à la Maison de quartier de Bellevue) / Ouest (liée à la Maison de quartier L'Eskale) / Sud (liée à la Maison de quartier Ty Penher) / Est (liée à la Maison de quartier de Kerfréhour). Quatre rendez-vous par an par assemblée de quartier : Le point sur l'actualité municipale au niveau du quartier, de la ville, de l'agglomération / Une réunion participative, dans le cadre du cycle “Vous en pensez quoi ?” / Préparation d'une journée d'action citoyenne et/ou d'une fête de quartier / Visite du quartier. Chaque assemblée de quartier est une réunion publique, ouverte à tous les habitants, associations et acteurs économiques du quartier. Une information large est diffusée en amont.
- **Les élus à votre écoute** : Chaque 1^{er} mardi du mois sur le marché Place Delaune, un stand où les élus sont à l'écoute des habitants. Lors de chaque assemblée de quartier, des élus sont présents une heure avant le début de la réunion pour échanger directement avec les habitants souhaitant faire remonter un besoin, un problème, une attente, une envie. Des permanences sont également assurées par les élus : le jeudi matin par le Maire et le samedi matin par les adjoints (sur rendez-vous).
- **Les visites de quartier** : Une fois par an dans chacun des quatre quartiers de la ville, avec les habitants, les élus et les services techniques. Une fois par mois, le Maire se déplace dans un quartier, sur une rue, pour une visite flash.
- **Le répondeur proximité** : Pour faire remonter toute demande ou besoin relevant du quotidien, un numéro : 02 56 37 10 43 ou une adresse mail : proximite@ville-lanester.fr

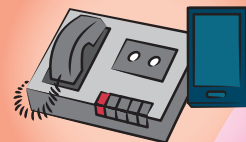
PROXIMITÉ



Les assemblées de quartier



Les visites de quartier



Le répondeur proximité



Les élus à votre écoute



Vous en pensez quoi ?



Le cons...



Les maiso...



La vie associ...

Vivre ensemble et citoyenneté

“Développer le lien social et faire de chaque Lanestérien un citoyen à part entière”

- **La vie associative** : Principaux garants du lien social à Lanester, les associations sont soutenues par la Municipalité.
- **Les maisons de quartier** : Quatre maisons de quartier, des activités diverses proposées, en partenariat avec les associations, et l'intégration des habitants dans ces structures : un lieu central du lien social de proximité.
- **La journée d'action citoyenne** : Chaque année, à l'initiative d'habitants volontaires dans le cadre des assemblées de quartier, une journée durant laquelle chacun donne de son temps pour faire ensemble un projet d'intérêt général.
- **Les fêtes de quartier** : Chaque année, à l'initiative d'habitants volontaires dans le cadre des assemblées de quartier ou non, des

Participation aux politiques publiques

“Permettre aux habitants de donner leur avis pour aider les élus dans leurs décisions pour la ville”

• “vous en pensez quoi?” : Chaque année, un cycle de débats et de concertation est organisé, sur un thème précis et majeur sur lequel les élus vont prendre des décisions. À l’intérieur du dispositif : un atelier citoyen avec des personnes tirées au sort, des réunions publiques par quartier dans le cadre des assemblées de quartier, des dispositifs de consultation numérique, des questionnaires, des rencontres directes, des conférences...

• **Des dispositifs ponctuels** : Sans faire l’objet d’un cycle « Vous en pensez quoi? », des dispositifs de concertation peuvent être mis en place sur d’autres thématiques d’action publique, selon des formats variés (ateliers de travail, réunions publiques, dispositifs de consultation numérique...). L’initiative de dispositifs ponctuels peut venir de la Municipalité, d’autres collectivités (Agglomération, Département, Région, État) ou des citoyens eux-mêmes.

• **Le conseil citoyen** : Dans le cadre de la loi sur la politique de la ville de février 2014, mise en place d’un conseil citoyen sur le quartier Centre-ville, Kesler-Deviller, Chataigneraie, Kerfréhour. À définir précisément en 2015.

**POLITIQUE
PUBLIQUE**



Des dispositifs ponctuels



Conseil citoyen



Actions de quartier



La journée d’action citoyenne



Les fêtes de quartier



Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

VIVRE ENSEMBLE

actions conviviales pour célébrer le lien social sur le quartier.

Le conseil municipal des enfants (CME) : Outil d’apprentissage de la citoyenneté, le CME réunit des enfants de 9 à 11 ans de toutes les écoles de la ville afin qu’eux aussi donnent leur avis sur la vie dans la cité.

Michelle Janin,

adjointe chargée de la Citoyenneté, de la Démocratie Participative et de la Politique de la Ville



D. Pascal

Pourquoi avoir décidé d’élaborer une charte de la démocratie participative?

Depuis quelques temps les membres de

certains conseils de quartier nous font remonter un certain essoufflement du dispositif. De plus, il nous semble important de diversifier les modalités de prise de parole pour les Lanestériens. L’idée de cette charte est donc de proposer une base sur laquelle s’appuyer, qui recense tous les dispositifs de démocratie participative mis en place sur la ville.

Quels sont les objectifs de cette charte?

L’objectif majeur de cette charte est d’associer les citoyens aux affaires de la ville. Faire en sorte qu’ils s’intéressent et participent à la vie municipale. Les citoyens ne se rendent pas compte du pouvoir qu’ils peuvent avoir dans le processus de décision. La charte doit leur permettre de saisir cette opportunité.

parole d’élue

Quels sont vos engagements sur la démocratie participative?

Notre principale volonté est de faire participer un maximum d’habitants. Nous nous engageons donc à proposer plusieurs modes de participation, à informer les citoyens sur les thèmes mis en concertation, à étudier l’ensemble de leurs propositions, à rendre compte des décisions prises à l’issue du processus de participation et à évaluer régulièrement nos dispositifs de démocratie participative.

Quels sont les grandes nouveautés apportées par cette charte dans l’exercice de la démocratie participative?

Je dirais que l’instauration chaque année d’un cycle de concertation (“Vous en pensez quoi?”) est une évolution importante qui permettra de mobiliser la population sur un thème majeur et aidera forcément les élus dans leurs prises de décisions pour la ville. L’évolution des instances de quartier à travers la création des Assemblées de quartier doit être soulignée.



F. Beremüh

deux principales no

Parmi les nombreux dispositifs de participation prévus par la charte, deux méritent une attention toute particulière : les assemblées de quartier, nouvelle instance de participation par quartier, et le cycle de concertation “Vous en pensez quoi? qui permettra chaque année de consulter les habitants sur un grand thème de politique publique.

Les conseils de quartier deviennent les Assemblées de quartier

Créés en 2002, les conseils de quartier constituaient l'un des symboles de la démocratie participative à Lanester. Lieux privilégiés d'expres-

sion, ils permettaient aux habitants de débattre sur des sujets d'intérêt général ayant trait à la vie de la commune ou du quartier. Après douze années d'existence, leurs modalités de fonctionnement connaissaient un certain essoufflement.

Vers plus de souplesse

Afin de conserver leur esprit originel, la charte de la démocratie participative propose un nouveau format

simplifié : les assemblées de quartier. Leur nombre est réduit de moitié, passant de huit à quatre :

- **L'assemblée de quartier Nord** reliée à la maison de quartier de Bellevue
- **L'assemblée de quartier Ouest** reliée à la maison de quartier l'Eskale
- **L'assemblée de quartier Sud** reliée à la maison de quartier Ti Penher



“Vous en pensez quoi?”, pour donner tous les ans votre avis sur un grand thème.

ouveautés

• **L'assemblée de quartier Est** reliée à la maison de quartier de Kerfréhour

Autre changement significatif, le fonctionnement est simplifié : chaque assemblée de quartier est désormais une réunion publique, ouverte à tous. À chaque date, des élus seront présents une heure avant le début de la séance et seront

disponibles pour discuter avec vous d'un besoin, un problème, une attente.

Quatre temps forts

Durant l'année, les assemblées de quartier se réuniront lors de quatre rendez-vous spécifiques.

- Le premier permettra de faire le point sur l'actualité municipale
- Le second offrira un temps d'échanges dans le cadre du cycle de concertation “vous en pensez quoi ?”
- Le troisième permettra de préparer une journée d'action citoyenne et/ou une fête de quartier
- Le quatrième sera consacré à la visite du quartier par les élus.

Ce nouveau format offrira donc une meilleure visibilité des thèmes abordés et permettra à la Municipalité d'aller à la rencontre des citoyens.

LES PREMIERS RENDEZ-VOUS DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER AURONT LIEU EN OCTOBRE AUX DATES CI-DESSOUS :

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR CE NOUVEAU DISPOSITIF ! Assemblée de quartier Nord le 14 octobre à 20h30 - restaurant scolaire de l'école Romain Rolland • Assemblée de quartier Sud le 16 octobre à 20h30 - restaurant scolaire de l'école Picasso • Assemblée de quartier Est le 21 octobre à 20h30 - restaurant scolaire Louis Larnicol • Assemblée de quartier Ouest le 23 octobre à 20h30 - salle Delaune. (Présence de Madame Le Maire et des élus dès 19h30).

ET VOTRE AVIS SUR LE NUMÉRIQUE ? La Ville souhaite développer une offre numérique pour permettre aux Lanestériens de s'exprimer. Les nouvelles technologies peuvent permettre à un plus grand nombre d'habitants de donner leur avis, par le biais de questionnaires, d'appels à contribution libre ou autres dispositifs. Le vote en ligne à l'occasion du Tremplin Jeunes, la consultation en ligne sur l'organisation des TAP ou plus récemment le choix du nom du futur équipement culturel et de loisirs ont été l'occasion de confirmer la pertinence du numérique comme outil de la participation. Alors justement, le premier questionnaire portera sur le thème des nouvelles technologies : quels services numériques aimeriez-vous voir développer demain à Lanester ?

Questionnaire en ligne et en version papier dans les structures municipales à partir du 15/10/14.

Vous en pensez quoi ?

À côté de cette instance territoriale, un nouveau dispositif inscrit dans la charte prévoit la mise en place chaque année d'un cycle de débat autour d'un grand thème sur lequel les élus souhaitent prendre des décisions. Ce cycle permettra de récolter les avis, les propositions et les attentes des habitants sur ce sujet pour ensuite prendre la meilleure décision possible. Pour récolter les différentes propositions, plusieurs dispositifs pourront être proposés : des réunions publiques dans le cadre des assemblées de quartier, un atelier citoyen, des questionnaires en ligne, des rencontres “flash” auprès des habitants... À l'issue de cette consultation, une réunion sera organisée pour présenter les mesures adoptées, les points retenus parmi les propositions et leurs conditions de mise en œuvre.

Dès novembre prochain, un premier cycle “Vous en pensez quoi ?” sera lancé. Plus d'informations dans les premières réunions des Assemblées de quartier et dans votre prochain Reflets.



DU 15 AU 30 OCTOBRE
Exposition "La Grande Guerre"
Hôtel de Ville

Collection particulière C. Jurek

Toute la désolation des tranchées sur cette photo collectée par les archives municipales.

la Grande Guerre par Brezel Bras

Du 15 au 30 octobre, une exposition vous replonge au cœur de cette effroyable période meurtrière 1914-1918 et vous présente les objets et documents collectés par les archives municipales.

Parmi les innombrables victimes de cette guerre totale que fut la première guerre mondiale, 204 Lanestériens, âgés de 18 à 46 ans, seront déclarés "Morts pour la France"... Et ceux qui en avaient réchappé ne sont aujourd'hui plus là pour témoigner de cette sombre période de l'Histoire (le dernier poilu lanestérien est décédé à l'âge de 103 ans en 2001). La mémoire de ces hommes est à l'honneur d'une grande exposition présentée

à l'initiative du Comité d'Entente des Anciens Combattants, en collaboration avec les archives municipales.

Héritage

Différents panneaux thématiques, réalisés par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, seront exposés dans le hall de l'Hôtel de Ville. Ils présenteront à la fois les aspects géopolitiques de cette période meurtrière, mais également le vécu et l'impact pour les populations. Cette exposition est

accompagnée d'objets personnels, souvenirs précieusement conservés au sein de familles lanestériennes de génération en génération. "Tous les documents collectés ont été numérisés pour leur conservation, mais tous ne seront pas visibles", explique Christelle Moiret des archives municipales. "L'exposition présente les plus significatifs : photographies, objets fabriqués par les poilus, cartes postales, lettres... Tous ces objets ont une histoire et une âme ; ils donnent ainsi un côté tangible et concret à cette guerre." Un aspect auquel les scolaires seront forcément sensibles lors de leurs visites de l'exposition.

Témoignages

Chacun de ces documents porte un témoignage souvent poignant. Comme cet étrange cahier troué d'un habitant de Languidic, légué par son père : ce carnet avait en effet stoppé la balle qui lui était destinée alors qu'il se trouvait dans sa poche, lui sauvant la vie. Un véritable miracle dû selon le soldat à la présence d'une image pieuse de Sainte-Anne d'Auray à l'intérieur... Ou comme ce courrier confié à un proche à l'arrière, qui devait le poster si son auteur ne revenait pas du front. Et que le facteur dut malheureusement remettre à la famille en 1916...

Cette exposition témoigne ainsi de différents degrés de réalité du conflit : celui des livres et manuels d'Histoire, et celui de ces victimes anonymes de la tristement célèbre "Der' des der".

Un livret réalisé par les archives municipales relate la guerre des Lanestériens. Distribué aux enseignants qui en feront la demande pour leurs élèves, il sera également disponible à la mairie et téléchargeable sur

www.lanester.com

ouvrir ma boîte

Sur le thème de la boîte, "La création d'entreprise pour tous" vous informe, vous accompagne et vous aide à évaluer les avantages et les risques de l'aventure entrepreneuriale. Une boîte à réaliser vos rêves ?



Conseils, info et aides pour ouvrir sa boîte.

40% des artisans français ont plus de 50 ans. Soit 200 000 entreprises viables susceptibles de changer de dirigeant dans les 10 ans. Voici un argument conjoncturel de poids en faveur de la création ou la reprise d'entreprise. Rencontre des partenaires de la création d'entreprise, ateliers pratiques, tables rondes, échange avec des entrepreneurs et des réseaux professionnels, possibilité de faire un point personnalisé sur votre parcours, le 6^e forum sur la création d'entreprise est riche de propositions. Quelles

LES ATELIERS **LA BOÎTE POURQUOI PAS ?** animé par BGE Morbihan, **LA BOÎTE À RÊVES** sociale et solidaire animé par C2SOL, **LA BOÎTE DES POSSIBLES** animé par le réseau Entreprendre au féminin, **LA BOÎTE À OUTILS** animé par l'IUT de Lorient, **L'OUVRE BOÎTE** animé par les chambres consulaires et **L'AUTRE FAÇON DE CRÉER SA BOÎTE** animé par Sittelle création.

ATTENTION : priorité sera donnée pour les ateliers à ceux qui se seront inscrits sur le site de l'Arpe et facebook.

sont les compétences qu'il vous faut acquérir ? Votre idée est-elle viable ? Comment réunir l'argent nécessaire ? Des questions simples mais fondamentales...

Rencontres

Aller à la rencontre d'un maximum de partenaires éventuels est une clé de la réussite d'un projet de "boîte". Cela permet d'anticiper les éventuelles difficultés, de profiter de l'expérience des autres, d'être pertinent dans sa recherche de solutions et d'échanger avec des interlocuteurs qui comprennent la problématique. Bref, on a beaucoup plus de chance de réussir son projet si on ne le monte pas tout seul dans son coin. Ce constat explique pourquoi les réseaux sont incontournables. Les réseaux personnels tout d'abord, mais aussi les réseaux institutionnels comme l'Arpe, L'Association Réseaux pour l'Emploi au Pays de Lorient, organisateur principal du forum.

Réseaux

Co-organisent aussi, des réseaux spécialisés : le réseau Entreprendre au féminin qui propose régulièrement des réunions et formations à destination des (futures) chefes d'entreprise ainsi que C2SOL, Pôle de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire au pays de Lorient qui aide au développement de projets innovants dans le domaine, Sittelle créations pour entreprendre autrement, via une coopérative, ou encore BGE Morbihan, Ensemble pour aGir et Entreprendre porté par la Boutique de Gestion, arpe.paysdelorient.com

Retraités : votez !

La CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Territoriales) renouvelle son conseil d'administration en décembre 2014. La liste des retraités de la CNRACL résidant à Lanester ainsi que l'instruction de vote sont consultables à l'Hôtel de Ville.

Consommateurs

L'UFC-Que Choisir est une association de défense des consommateurs composée exclusivement de bénévoles à votre écoute.

Lieux et horaires de permanence à Lorient au 02 97 84 74 24 (9h-11h du lundi au samedi) ou sur www.ufcquechoisir-morbihan.org

Non à la misère

Le 17 octobre, le mouvement ATD Quart Monde se mobilise pour la "Journée mondiale du refus de la misère". La veille, leur livre "En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté" sera disponible en librairie. L'ouvrage répond ainsi à une centaine d'idées reçues et invite de belle manière au vivre-ensemble. www.atd-quartmonde.fr



Disteurel an dienez

D'ar 17 a viz Here e vo aozet traoù gant an emsav ATD Quart Monde da-geñver an "Devezh bedel evit disteurel an dienez". D'an deiz kent e tay o levr En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté d'ar staliou-levrou. Al levr-se a bled gant ur c'hant bennak a raksoñjoù ha pediñ a ra an dud da genveññ en ur feson vrav.

les jardins d'O

Un nom à contre-courant de la morosité ambiante et une organisation au service de ses salariés autant que de ses clients... Optim-ism livre des paniers de légumes bio cultivés par des personnes en insertion.



La formule est d'une cohérence remarquable : non seulement vous achetez des légumes bio, locaux et de saison,

mais en plus ils ont été cultivés par des personnes qui ont besoin de reprendre confiance en leurs compétences, et, cerise sur le panier, ils vous sont livrés par un triporteur à pédale. Vous prenez soin de votre santé en mangeant des produits sains, l'impact de votre alimentation sur l'environnement aussi léger que possible et en plus vous participez à donner une expérience professionnelle à quelqu'un qui en a besoin.



Vitamines et compétences

Optim-ism est né avec les jardins de coccagne en 2005. Aujourd'hui, 2 terrains à Pont-Scorff et Riantec sont exploités par 24 "jardiniers". Avec une moyenne de 9 mois par contrat, c'est environ 50 personnes de l'agglomération qui travaillent chaque année aux jardins d'Optim-ism. *"Selon les compétences et les envies de chacun nous adaptons la mission pour en faire une véritable expérience*

Faites-vous livrer à domicile des paniers de légumes bio, locaux et solidaires.

professionnelle, qui peut permettre de valider un projet ou une formation," explique Max Schaffer, d'Optim-ism. Une expérience agricole bien sûr, qui va des semis à l'irrigation en passant par la plantation, la récolte, le suivi des cultures, étapes du maraîchage. L'activité d'Optim-ism permet également d'autres expériences. D'abord la préparation des commandes, qui doivent être bien présentées, comporter ni

Optimisme



plus ni moins que ce qui est souhaité, notamment quand il s'agit de commandes de restaurants moins standardisées que celles des adhérents. Ensuite les salariés d'Optim-ism peuvent aussi acquérir une expérience de vente directe, qui a lieu à la ferme les mardis et vendredis de 9h à 17h : accueillir, conseiller, vendre, tenir la caisse. Enfin, et c'est la nouveauté 2014, une expérience de livraison.

Livraison musclée

Le triporteur à assistance électrique va permettre à l'association de livrer ses paniers à domicile. *“Nous souhaitons ainsi faciliter l'accès à des produits sains pour des personnes qui ont du mal à se déplacer. Mais ce service est aussi conçu comme un lien social, car souvent ces personnes sont aussi très isolées. La livraison est une occasion de rencontre et d'échange. Mais bien sûr nous livrerons aussi les mères de*

famille débordées et les allergiques au shopping !” explique Max Schaffer. Ce système sera aussi utilisé par la biocoop de Lanester.

Engagez vos papilles

En ligne sur le site d'Optim-ism, vous trouverez le bulletin d'adhésion, avec ou sans livraison. Le principe d'Optim-ism repose sur un engagement des clients pour une période de six mois ou un an. Toutes les semaines pendant cette période vous recevez (ou venez chercher) un panier au format que vous choisissez : solo à 7 euros, duo à 10 euros ou 15 euros pour la version familiale. Exemple d'un panier du mois de septembre : tomates, haricots verts, pommes de terre, courgettes et poivrons. Parfois cet assortiment de légumes est complété par quelques fruits, comme des fraises au printemps, des melons pendant l'été et des pommes pendant l'automne. Il est aussi possible d'acheter sur place ou de commander par mail ou téléphone des produits locaux issus d'autres exploitations ou commerce et vendus sans marge : cidre, jus de pomme, pain, crêpes, champignons... De quoi aiguïser l'appétit .

Optim-ism, 02 97 82 56 14,
contact@optim-ism.fr
www.optim-ism.fr



ÉVASION, CHANT POLYPHONIQUE



“Frenté”, a cappella

AUDACE, SIMPLICITÉ, EXIGENCE, BEAUTÉ, GÉNÉROSITÉ... CINQ MOTS CLÉS POUR CETTE NOUVELLE CRÉATION, PLUS ÉPURÉE QUE JAMAIS. CINQ CHANTEUSES EMBRASSENT LE CHANT POLYPHONIQUE DANS SA FORME LA PLUS NOBLE : L'A CAPELLA.

Cinq jeunes femmes complices depuis l'enfance, d'origines culturelles variées (Italie pour Laurence Giorgi, Portugal pour Anne-Marie et Talia Ferreira, Algérie pour Soraya Esseid, Bretagne pour Gwénaëlle Baudin) qui chantent et réussissent ensemble... contrepoids naturel et indiscutable aux clichés xénophobes.

La voix nue et noble

Depuis toujours, il émane de ce groupe la même détermination, la même énergie singulière et unie. Et toujours cette envie de chanter, de partager. Sur scène, ni pancarte, ni slogan, mais un message fort distillé tout en nuance et avec humour. Leurs chants, leurs corps, leurs voix racontent une aventure qui n'aurait pu être réussie sans complicité

et amitié. La voix : l'essence même du groupe Évasion. La voix, qui les a réunies, soudées, propulsées, nourries, protégées, révélées.

La création 2013 est une proposition musicale plus radicale : elles recentrent leur répertoire sur ce qui fait la noblesse du chant : l'A CAPELLA. Sur le plateau, les cinq chanteuses, seules. Cinq voix, nues et nobles.

Force collective et généreuse

Leur œuvre se métamorphose en profondeur : l'équipe artistique est totalement inédite et nouvelle. Les chanteuses du groupe ÉVASION proposent un renouveau en collaborant avec Pascal Berne pour la direction musicale (La Forge, Michèle Bernard...) et Fred Radix à la mise en scène (Les Manges

Cailloux, Amélie les Crayons, Carré de Dames avec Agnès Bihl et Anne Sylvestre...)

Les chansons font la part belle aux langues étrangères (Espérantos, portugais, espagnol, hébreu, italien...) sans oublier le français. Les musiques sont composées et arrangées, pour la plupart par les chanteuses elles-mêmes, mais aussi par quelques autres compositeurs, dont Pascal Berne. Et pour aller encore plus loin dans cette démarche, les chanteuses, désireuses de se nourrir de nouvelles expériences et de s'ouvrir à de nouvelles formes ont confié la mise en scène à Fred Radix dont l'expérience en théâtre de rue ne peut qu'enrichir la proposition artistique d'Évasion, principalement nourrie jusque-là par des metteurs en scène de théâtre (Pascal Papini, Jean Louis Hourdin, Hervé Peyrard...). Avec cette toute nouvelle équipe artistique les chanteuses Romanaises d'Évasion mettent leur talent, leur force collective et leur générosité au service de la rencontre entre la veine populaire et l'exigence.

www.vocal26.com/artistes/evasion

MÉDIATHÈQUE

VENEZ DÉCOUVRIR COMMENT ET POURQUOI LE NUMÉRIQUE A CHANGÉ NOTRE QUOTIDIEN ET PARTICIPEZ À DES ATELIERS INNOVANTS ET LUDIQUES.

Télévision, appareil photo, téléphone... L'ère du numérique a déjà commencé pour nous tous!

Depuis 40 ans, le numérique envahit progressivement notre vie quotidienne : textes, images, sons, vidéos, tout est devenu numérique. Les nouvelles technologies ont définitivement modifié notre manière de communiquer, de travailler, d'accéder à la connaissance et ont changé notre rapport au temps et à l'espace. "Numériquement vôtre" c'est l'histoire de ces changements, la démonstration d'une constante évolution de ces technologies. C'est la

manifestation d'une progression sans fin, vers un avenir numérique.

Entre réel et virtuel

Ce temps fort autour du numérique est destiné non pas uniquement aux technophiles mais à un large public. En effet, alors que certains sont familiers des nouvelles technologies, d'autres plus prudents, attendent d'en apprendre davantage pour se lancer dans la découverte. Grâce à une exposition et à des ateliers, la médiathèque vous invite dans un voyage où réel et virtuel se côtoient. Cet événement a pour but de vous faire toucher du

ATELIERS ET ANIMATIONS TOUT PUBLIC À PARTIR DE 6 ANS

Découverte d'application lecture jeunesse, découverte de la réalité augmentée, stage de montage vidéo, montage d'un ordinateur, session de Wii U, électrobidouille et transformation d'objets en console de jeux vidéos. Détails dans l'agenda en page 4.

Portables et tablettes ont révolutionné notre quotidien.

doigt les technologies. "C'est l'occasion de proposer des actions autour des ressources numériques et ainsi de provoquer la rencontre avec de nouveaux publics" explique Emmanuelle Coïc, coordinatrice du projet. "C'est un travail collectif où les compétences de chacun sont mutualisées. Le Cyberlan, l'Atelier Municipal d'Arts Plastiques, l'association Défis et les P'tits Débrouillards animent des ateliers ludiques tous publics, l'équipe du secteur jeunesse est mobilisée sur cette manifestation". C'est une première clef d'entrée vers des propositions d'usages numériques en médiathèque où chacun, quelle que soit sa pratique, peut découvrir, créer et échanger autour d'ateliers, d'événements culturels et de rencontres avec des acteurs du numérique.

Expo et manipulations

Dans son tout nouvel espace modulable, la médiathèque met en scène seize panneaux de l'exposition de l'Espace des sciences de Rennes et des pièces de collection du fonds personnel de Thierry Hedreul. Cet "ordinosaur", comme il se définit, passionné de machines informatiques, collecte et récupère de vieux ordinateurs et des jeux vidéo datant des années 80 et 90. Lors des ateliers, les visiteurs pourront également essayer les deux tablettes tactiles, un Ipad et une tablette sous Android, acquises par la médiathèque.

Inauguration le 3 octobre
Renseignements et réservations
Médiathèque Elsa Triolet
02 97 89 00 70
www.mediathèque.ville-lanester.fr



numériquement
vôtre



3/10
au
8/11

SPORT



La section loisirs du club : simplicité et convivialité.

et si on se mettait au volley ?

LE CLUB DE VOLLEY DE LANESTER CHERCHE DE NOUVELLES RECRUES. DE RETOUR DANS LA CITÉ DEPUIS 2012 AVEC LA CRÉATION DE LA SECTION AU FOYER LAÏQUE, LE CLUB MISE À LA FOIS SUR UNE PRATIQUE LOISIR ET SUR LA COMPÉTITION.

“ **Notre équipe féminine est montée cette année de Départementale à Régionale 2.** Une bonne nouvelle qui impose notamment de recruter des jeunes, entre 8 et 16 ans, explique David Maurice, président du club. Toutes les personnes intéressées par le volley peuvent venir, il n'est pas nécessaire d'être un joueur déjà aguerri, ni d'avoir moins de 16 ans. Les débutants sont acceptés.”

La pratique loisir et la compétition sont les objectifs du club. “Ici, il n'y a pas de différence entre les deux, qui sont menés en parallèle. On peut pratiquer sérieusement un sport en amateur. Mais on est aussi là pour passer un bon moment”, confie le président.

En France, le volley est moins connu que le foot mais au Japon par exemple, c'est le sport national. C'est une activité conviviale et qui a l'avantage de pouvoir se pratiquer en salle, sur l'herbe, sur le sable... Sport d'équipe par excellence, le volley favorise la concentration et la coordination, améliore la rapidité, l'adresse et les réflexes et renforce les muscles des cuisses et les abdominaux.

Le club de Lanester bénéficie de trois entraîneurs titulaires de brevet d'État, David Maurice, James Lenoir et Morgan Bauchy (qui encadre des activités dans les écoles durant les TAP) : un bon moyen de progresser rapidement. “L'idée est d'acquérir les bons réflexes dès le départ, rap-

pelle David Maurice. *Le volley est un sport technique et un bon entraînement fait la différence. C'est plus simple pour les grands mais tout le monde peut s'y mettre.*” C'est ainsi que les filles, après avoir atteint la Régionale 2 cette année visent la montée en pré-Nationale à la fin de cette saison. “*Mais toujours en s'amusant, bien entendu !*”, glisse le président.

Vous êtes intéressés ? Pourquoi ne pas participer à un cours, un soir, pour découvrir ce sport ? Les Entraînements des seniors ont lieu le lundi (20h45 – 22h45, salle Léo Lagrange), pour les jeunes, c'est le mercredi (17h – 18h30, salle omnisports du collège Henri-Wallon), et pour la pratique loisir, le mardi (21h-23h, salle Henri-Wallon). Les cotisations vont de 60 € (poussins) à 110 € (seniors) par an.

Renseignements :
foyer laïque de Lanester, 4 rue Gérard Philippe, tél. 02 97 76 11 50, www.foyer-laiquelanester.fr

À l'écoute des habitants soursial ouzh tud ar gumun

L'agenda du maire

deiziataer ar vaerez

Quelques dates

- 9 octobre : accueil des nouveaux étudiants
- 11 octobre : inauguration de la semaine bleue
- 15 octobre : repas des anciens
- 17 octobre : cérémonie pour la signature de la charte coup de pouce clé
- 6 novembre : conseil communautaire

Permanence des élus majoritaires

Le Maire reçoit chaque jeudi ou vendredi matin, de 9h à 11h30

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 41

Les adjoints au Maire

Permanence le samedi matin

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 46

Permanences des élus sur le marché

Prochains rendez-vous : mardi 7 octobre.

Place Delaune ou Espace Jean Vilar en cas de mauvais temps.

Permanences des élus minoritaires

> Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 49

"Osons Lanester avec le Front de Gauche"

Un samedi sur deux de 10h à 11h30

(3^e étage, bureau 332)

Les 11 et 25 octobre, le 8 novembre

"Lanester, une vision nouvelle"

De 10h30 à 12h (3^e étage, bureau 331)

Les samedis 4, 18 et 25 octobre

Le vendredi 10 octobre et le lundi 3 novembre

Visites dans les quartiers

Renseignements au 02 97 76 81 15

Le Maire et les élus municipaux se déplacent le dernier samedi matin de chaque mois dans un des 8 quartiers.

• Quartier n°3

Kesler Devillers, Centre-ville

Samedi 25 octobre

coordonnées utiles

Services municipaux

Hôtel de Ville

1 rue Louis Aragon, CS 20779
56607 Lanester Cedex
Standard : 02 97 76 81 81
Courriel : mairie@ville-lanester.fr
Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
samedi de 9h à 11h45

État civil

02 97 76 81 39

CCAS

02 97 76 81 97
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Fermé le mercredi matin

Service de médiation citoyenne

02 97 76 81 15

Service Eau et déchets :

0 800 100 601

Pompes funèbres municipales

02 97 81 32 64

Police municipale

02 97 76 81 38

Police nationale : 17

Bureau de police de Lanester

ligne directe : 02 97 76 27 23
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h

Santé

Hôpital de Bretagne Sud

02 97 06 90 90

SOS médecins

0825 56 36 24

Pharmacie de garde

32 37

Marché

Tous les mardis matin
Place Delaune.

le Carnet ar c'harned

MAI 2014

22 : Clémence Courtet

JUILLET 2014

Décès

- 01 : Gérard Graignic, 72 ans
- 05 : Julienne Roger
veuve Conan 86 ans
- 06 : Marcel Cornic, 93 ans
- 09 : Luc Pocard, 48 ans
- 13 : Daniel Routy, 63 ans
- 15 : Jean-Marie Annezo, 91 ans
- 18 : Anne Lagadec
veuve Trubuil, 87 ans
- 20 : Joseph Gautier, 83 ans
: Christophe Le Cunff, 52 ans
: Roger Le Meur, 67 ans
- 21 : Albertine Nicolas
épouse Le Moy, 89 ans
- 22 : Jeanne Le Tréhour
veuve Calvar, 88 ans
- 23 : Mélanie Bévan
veuve Bobin, 81 ans
- 24 : Hanane Najy
épouse Vergé, 51 ans
- 28 : Pierrick Le Ruyet, 56 ans
- 29 : Marie Penvern
veuve Le Bouar, 87 ans
- 30 : Gilles Laventure, 64 ans
- 31 : Anne Le Brise
veuve Jubin, 93 ans

Mariages

- 12 : Christelle Dislaire
et Carlos Rodrigues
- 19 : Marine Oliver et Pascal
Scanu-Brunelle
: Gaëlle Pogam et
Romain Pascaud

- : Stéphanie Ribau
et Yohann Jaulin
: Christine Stangaciu
et Julien Magnin
- 21 : Fanny Alliou
et Pierre Lambin
- 26 : Stéphanie Parisi
et Aurélien Richard

Naissances

- 07 : Elias-Zacharie
Le Chenadec
: Ethan Tribouillois
- 11 : Mathéo Herment
- 16 : Rose Le Corvic
- 17 : Lou Aldebert Couvet
: Ethan Morel
- 24 : Léna Ros
- 26 : Tyler Guyonvarch
Jaouen

AOÛT 2014

Décès

- 01 : Renée Hernandez
veuve Mojica, 78 ans
- 02 : Jean Le Moing, 85 ans
- 04 : Robert Le Moy, 91 ans
- 07 : Marie Le Squer
veuve Kérihuel, 89 ans
- 08 : Henriette Scolan
veuve Le Roux, 77 ans
- 14 : Yvon Hupin, 80 ans
: Antoine Lorcy, 81 ans
- 15 : Daniel Lohier, 54 ans
- 17 : Adrienne Cano
épouse Lestréhan, 83 ans
- 19 : Françoise Salaun
veuve Boulic, 93 ans
- 23 : Francine Debruyne
veuve Allain, 97 ans
: Jean Pierre Le Fel,
71 ans

- 25 : Marie Guillevic
veuve Le Roux, 89 ans
- 28 : Marie Cadoret
veuve Le Priol, 92 ans

Mariage

- 02 : Charlene Lefèvre
et Ivan-Derrick
Maramba-Nzaou
- 09 : Gwenn Ballue et
Jean-François Com
: Isabelle Jérôme
et Jean-Jacques Leglise
- 16 : Marie-Aude Balland
et Laurent Dubascoux
: Rebecca Guychard
et Cédric Lohier
: Florence Legeai
et Patrice Laurent
: Sandrine Pierres
et Richard Le Hen
- 22 : Anne-Laure Le Gall
et Cédric Le Terrien
- 23 : Anne-Marie Gony et
Christophe Jeanneau
- 30 : Na Ni et Fabien
Leyrissoux

Naissances

- 01 : Louna Malidor
- 02 : Gabin Bounicaud
- 04 : Angéline Soler
- 14 : Eden Pageaud
: Charlotte Rutecki
- 17 : Yaniss Gouallo
: Nell Stéphan
- 20 : Inaya Abounaïm
- 22 : Luan Ho-Quang
- 26 : Mila Coursan
: Erwan Mariaux
: April Thomas
- 30 : Lucie Le Baron

ÉLUS MAJORITAIRES

> Lanester nouvelle citoyenneté

Un nouvel élan pour la démocratie participative

La démocratie participative est une nouvelle forme de gouvernance qui s'édifie peu à peu. Partout il y a un désir fort de bon nombre de citoyens de prendre leur place dans les décisions qui les concernent directement. Dans le cadre d'une confiance mutuelle, citoyens et élus s'engagent à partager la vie de la cité. Ceci pour le bien-être des habitants et un mieux vivre ensemble dans sa ville. Chacun a le « pouvoir d'agir » en étant acteur au sein des différentes instances participatives. Cette démocratie participative est complémen-

taire de la démocratie représentative mais ne se substitue pas à elle. La décision appartient aux élus mais s'exerçant au sein de dispositifs d'information, de concertation et de co-construction, la démocratie participative enrichit les projets, éclaire les élus sur les expertises d'usage. Il s'agit bien de créer ensemble pour le bien de chacun, l'intérêt collectif primant sur l'individualisme.

À Lanester cette manière de faire de la politique autrement est depuis 2001 le fonde-

ment de notre association Lanester Nouvelle Citoyenneté. Elle fait l'objet d'une évaluation permanente et de réajustement. Les dispositifs, (de proximité, de participation aux politiques publiques, de vivre ensemble) mis en place doivent permettre au plus grand nombre (habitants, acteurs associatifs et économiques) de participer à la construction de Lanester de demain.

Michèle Janin pour
Lanester Nouvelle Citoyenneté

> Le groupe socialiste

Relancer l'apprentissage, c'est relancer l'emploi, c'est réaffirmer la priorité pour la jeunesse

Pour donner un **coup d'accélérateur** à l'apprentissage, **François Hollande** a fait un nouveau geste le 19 septembre en faveur des employeurs d'apprentis **en élargissant les conditions d'accès de la toute récente prime**, annoncée en juillet. La nouvelle prime **de 1000 euros destinée aux entreprises** qui embauchent un premier apprenti, votée en première lecture à l'Assemblée en juillet, sera élargie à "tout apprenti supplémentaire" et ouverte aux entreprises jusqu'à 250 salariés et de **2000 euros pour les TPE**.

En contrepartie, François Hollande a annoncé que l'effort des entreprises pour la formation des jeunes serait **"désormais une clause" pour accéder aux marchés publics**. Relevant "la tendance à la baisse" des entrées en apprentissage, qui ont chuté de 8 % en 2013, il a appelé à **"la mobilisation de tous les acteurs"**, à commencer par celle de l'État qui embauchera 10000 apprentis dans la fonction publique d'État d'ici deux ans". S'ajoutent à ces mesures une réforme de la rémunération des apprentis, une simplifica-

tion des procédures administratives et enfin un engagement de l'éducation nationale de porter le nombre de jeunes en apprentissage de 40 000 à 60 000. Les **élus socialistes saluent cet engagement pour l'emploi des jeunes**, ils saluent de même **l'effort de Lanester qui permet à six jeunes aujourd'hui d'accéder à un apprentissage de qualité** au sein des services.

A. L'hénoret, président du groupe PS

> Europe Écologie Les verts

Nitrate : le relâchement des normes pour masquer notre inefficacité ?

Malgré cinq programmes d'action depuis 1991 et la mise en place de la Directive nitrate, la pollution des eaux souterraines et de surface augmente dans de nombreuses régions conduisant même à la fermeture de captages d'eau potable devenue impropre à la consommation. Cette situation a conduit **la Cour de Justice de l'Union Européenne à condamner une nouvelle fois la France le 4 septembre pour manquement à la Directive nitrate**.

Or plutôt que de prendre le problème des nitrates à bras le corps, il semblerait que **le gouvernement cède à la tentation de relâcher les normes**. En effet le Premier Ministre a annoncé que le gouvernement travaillerait prochainement « à une adaptation de la directive nitrates dont l'approche normative a clairement montré ses limites ». **Après le lobby immobilier, il semble que le lobby agricole ait réussi à trouver l'oreille conciliante de Matignon...**

Pour EELV, la réponse de l'État est irresponsable tant d'un point de vue économique que de santé publique. Chaque année les ménages français paient entre 1 et 1,5 Milliards d'€ le coût de la dépollution de l'eau selon le ministère de l'écologie. Et les conséquences écologiques des taux de nitrate élevés sont pourtant aujourd'hui malheureusement trop connues.

Philippe Le Strat pour Europe Écologie Les Verts

> Lanester, une vision nouvelle

Salle Delaune

La Salle des Fêtes est démolie. Début de l'année 2015, la construction du nouvel Espace Culturel et de Loisirs va débuter. Madame le Maire avait promis de dédier un nouvel espace aux Associations, avec les mêmes avantages que "feu notre salle". Elle avait proposé lors d'un Conseil municipal, sous la dernière mandature, la location d'une salle transitoire.

Il est intéressant pour les associations d'avoir un espace pour se réunir, mais n'y avait-il pas d'autres solutions pendant ces deux ans ?, d'autres salles pouvant remédier au manque

de la Salle des Fêtes qui avait son utilité malgré sa vétusté ? Les Groupes d'opposition, pour diverses raisons, avaient demandé que la Salle reste en place.

Hormis le prix de location de la structure, qui s'ajoute au coût du nouvel Espace Culturel, 50000 € sur 18 mois (2777,78 €/mois), cette structure a des inconvénients. Même si l'on a conscience d'avoir une salle, ce sera deux ans de "camping".

Cette salle est très bruyante dès qu'un nombre de personnes s'y retrouve ; si l'on ajoute de la musique, il y a beaucoup de résonance. Lors

de grosses chaleurs, même portes ouvertes, il sera difficile de rester à l'intérieur. Le sol en bois entrecoupé de fer résistera t'il aux danseurs qui pratiquent certaines danses et aux chaussures des dames.

Nous restons persuadés que cette structure ne pourra pas remplacer une salle en dur, sur bien des points.

**Marie Claude Gaudin pour J. Izar.
F-X Munoz. N. Nova. M. Guennec.**

> Osons Lanester avec le Front de Gauche

Une rentrée remplie d'inquiétudes !

Si le plan de charge pour les chantiers de Saint Nazaire est plein pour plusieurs mois, l'avenir s'assombri pour les salariés du chantier naval STX du Rohu qui en l'absence de commandes doivent subir le chômage partiel dès la mi-septembre. La rumeur annonçant que STX Lorient serait à vendre par son actionnaire principal sud-coréen est toujours d'actualité et renforce le climat d'incertitude. Le chantier STX situé à Lanester est un fleuron du savoir-faire industriel en matière de construction navale et de technologies inno-

vantes (bateau « zéro émission »). Cet outil de travail qui a été petit à petit démantelé lors des ventes successives voit le nombre de ses salariés sacrifiés à l'aune des intérêts capitalistes de ses actionnaires.

Avec STX c'est aussi la question de l'avenir de la construction navale et de la politique industrielle menée par le gouvernement qui se posent. C'est aussi la reconversion du secteur naval militaire et son transfert de compétence vers le civil qui est en jeu. Le rôle et la responsabilité de l'État est primordial pour ce secteur.

Pour STX, il est actionnaire à hauteur de 30 %. Nous élus de la liste "osons Lanester avec le front de gauche" appelons l'ensemble des acteurs locaux conseil général, communes, Agglo à se mobiliser pour valoriser le pôle construction navale de Lanester et donner la priorité à l'emploi et au maintien de l'activité des chantiers sur la zone du Rohu .

**Alexandre Scheuer, Christèle Rissel,
Nadine Le Boedec**

LA SEMAINE BLEUE

du 13 au 25 octobre 2014

SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
ÂGÉES

À tout âge : créatif et citoyen



www.semaine-bleue.org

En partenariat avec :



Les services et établissements du CCAS et de la ville de Lanester, le Conseil Général du Morbihan, l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, la Mutualité Sociale Agricole, l'Association du Pôle d'entraide neurologique, l'Association Présence Verte, l'Association « la Clownerie », la résidence Domitys, la résidence les Bruyères et la résidence Kerelys.

